

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **LUNDI 09 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**, Maire, par suite de la convocation en date du 03 décembre 2024.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mme CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
Mme CROWYN Véronique a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

VU l'avis de la Commission Finances réunie en séance le 27 novembre 2024 :

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'ADOPTER les TARIFS MUNICIPAUX pour l'année 2025, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Cantines Scolaires	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Maternelles - Airois	3,20	3,20	
Maternelles - extérieurs	3,60	3,60	
Primaires - Airois (y compris les enfants de la classe ULIS quelle que soit l'origine géographique)	3,50	3,50	
Primaires - extérieurs	3,90	3,90	
Adultes	5,80	5,80	
Garderie périscolaire - Etudes surveillées	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Depuis le 1 ^{er} septembre 2019, plus de cartes, tarifs à l'unité			
Airois	1,10	1,10	
Extérieur	2,20	2,20	
Médiathèque Julia Kerlévéo	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Droit d'inscription annuel (*)			
Airois			
Extérieurs			
(*) Conformément à la délibération du Conseil municipal 2020-09-N° 8 du 23/09/20, l'adhésion au réseau CAPSO des bibliothèques de lecture publique implique la gratuité des adhésions.			
Pénalités de retard			
Par livre et par quinzaine de retard	5,00	5,00	
Droits de reproduction			
Photocopie A4	0,20	0,20	
Photocopie A3	0,30	0,30	
Recherches généalogiques	5,00	5,00	

Utilisation des machines Fablab	Au 01/10/2024	Au 01/01/2025	
Découpeuse laser	1,00 pour 15 minutes	1,00 pour 15 minutes	
Imprimantes 3D	0,50 pour 30 minutes	0,50 pour 30 minutes	
Thermoformeuse	1,00	1,00	
Brodeuse numérique	4,00 pour 15 minutes	4,00 pour 15 minutes	
Imprimante résine	3,00 pour 100 grammes	3,00 pour 100 grammes	
CNC (fraiseuse)	7,00 pour 1 heure	7,00 pour 1 heure	
Imprimante sublimation	1,00 pour 1 feuille A4	1,00 pour 1 feuille A4	
Surjeteuse	2,50 pour 15 minutes	2,50 pour 15 minutes	
Sublimation mug	3,00	3,00	
Sublimation sac	5,00	5,00	
Sublimation magnet	1,00	1,00	
Sublimation stylo	1,50	1,50	
Sublimation casquette	5,00	5,00	
Confection badge	0,50	0,50	
Formations autour des machines Fablab	Au 01/10/2024	Au 01/01/2025	
Découpeuse laser	5,00 pour 1 heure	5,00 pour 1 heure	
Imprimante résine	10,00 pour 1 heure	10,00 pour 1 heure	
CNC	10,00 pour 1 heure	10,00 pour 1 heure	
Photocopies et impressions FABLAB	Au 01/10/2024	Au 01/01/2025	
Photocopie A4	0,20	0,20	
Photocopie A3	0,30	0,30	
Droits de Place	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	Observations
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire)	0,70	0,70	
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire) passager	0,95	0,95	
Cirques et attractions foraines (le m²)	1,50	1,50	
Friterie (par trimestre)	200,00	200,00	
Camion Outillage (par jour)	150,00	150,00	
Occupation du domaine public (le mètre linéaire/jour)	0,85	0,85	
Caution pour les brocantes (*)	500 €	500 €	
(*) Conformément à la délibération du Conseil municipal 2015-12-n° 21 du 01/12/2015.			

Etalage sur trottoirs et autres (à l'année)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
de 0 à 9 m ²	45,00	45,00	
de 10 à 19 m ²	80,00	80,00	
de 20 à 29 m ²	130,00	130,00	
30 m ² et plus	180,00	180,00	
Taxe sur la publicité (le m ² - pas d'exonération)	21,50	21,50	
Terrasse de café (forfait annuel)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
de 0 à 9 m ²	85,00	85,00	
de 10 à 19 m ²	160,00	160,00	
de 20 à 29 m ²	235,00	235,00	
30 m ² et plus	320,00	320,00	
Festival de l'andouille	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Friterie	150,00	150,00	
Confiseurs et divers	60,00	60,00	
Cafés qui bénéficient des consommations des groupes de musique	150,00	150,00	
Services payants au guichet	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Photocopie A4, Fax	0,20	0,20	
Photocopie A3	0,30	0,30	
Location de salle (par jour)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	Observations
Halle au beurre	125,00	125,00	
Petite salle (au-dessus de la Halle au Beurre) ½ journée	25,00	25,00	
Petite salle (au-dessus de la Halle au Beurre) la journée	35,00	35,00	
Salle de Réunion (au-dessus de la Halle au Beurre) ½ journée	35,00	35,00	
Salle de Réunion (au-dessus de la Halle au Beurre) la journée	55,00	55,00	
Salle de Lenglet (LCR)	65,00	65,00	
Salle de Rincq	130,00	130,00	
Salle de Saint-Quentin	130,00	130,00	
Salle du Widdebrouck	130,00	130,00	
<i>Les salles doivent être rendues débarrassées, rangées et balayées</i>			
<i>Vaisselle cassée (par article)</i>	2,00	2,00	
Chapelle Saint Jacques (chauffage)	65,00	65,00	

Cimetière Concessions (tarification forfaitaire par concession de 3m²)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
15 ans	100,00	100,00	
30 ans	200,00	200,00	
50 ans	300,00	300,00	
Columbarium et Caves-Urnes	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Concession à 30 ans	600,00	600,00	
Concession à 50 ans	950,00	950,00	
<i>Il est mis fin aux concessions perpétuelles</i>			
Vacations funéraires	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Vacation funéraire (unité)	20,00	20,00	
Droits d'inhumation (*)			
Droits d'exhumation	65,00	65,00	
Taxe de dépôt	22,00	22,00	
(*) Abrogation de l'article L2223-22 du CGCT par la loi n° 2020-1721 du 29/12/2020 de finances pour 2021 (article 121)			
Camping	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
<i>Camping de passage</i>	Les tarifs ont évolué en cours d'année 2019 suite à la réouverture		
Emplacement pour une personne + charges de fluides (eau + électricité) par jour	15,00	15,00	
Par personne supplémentaire par jour	3,50	3,50	
<i>Camping résidentiel</i>			
Location d'emplacement à l'année avec 4 personnes (hors électricité)	1 000,00 Fluides compris	1 000,00 Fluides compris	
Par personne supplémentaire (forfait annuel)			
Electricité (6 ampères)/l'année			
Electricité (10 ampères)/l'année			
Depuis le 01/11/2020, le camping est fermé du 01/11 au 31/03, la partie camping-cars reste ouverte toute l'année			
Stationnement réglementé	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Disque de zone bleue	0,50	0,50	
Photothèque municipale	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Tarif unitaire d'acquisition d'un cliché	5,00	5,00	
Tarif unitaire d'acquisition de tout document propriété de la commune	20,00	20,00	

Activité CANOË (par embarcation)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Aïrois (sur présentation d'un justificatif)	30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	
Extérieur	30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	
Activité STAND UP PADDLE (par personne)	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Aïrois (sur présentation d'un justificatif)	30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	30 minutes : 5 € 1 heure : 8 € 2 heures : 15 €	
Extérieur	30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	30 minutes : 6 € 1 heure : 10 € 2 heures : 20 €	
Prêt de matériel	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Caution unique quel que soit le matériel et la quantité empruntée	100,00	100,00	
Marché de Noël	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	observations
Forfait location chalet extérieur	120,00	120,00	
Forfait location stand 2 m x 2 m Halle au Beurre	150,00	150,00	
Forfait location stand 4 m x 2 m Halle au Beurre	300,00	300,00	

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

Mairie d'Aire sur la Lys
Aire sur la Lys
PAS DE CALAIS